

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 9

N° 373

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 373

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à lever le gage résultant de l'amendement sénatorial autorisant le cumul des exonérations « jeunes agriculteurs » et ACCRE.